LES MYTHES FRANCO-AMERICAINS

Avant-projet de travail présenté par

Bernard MERIGOT

Avant-projet de travail

présenté par

Bernard MERICOT

SOMMATRE

- 1 . Point de décart
- 2. Document de référence
- 3 . But du présent avant-projet de travail
- 4. La notion de mythe
- 5 . Quelques mythes franco-américains
- 6 . Méthode do travail
- 7 . "typiquement américain typically fronch"
- B . Le récit franco-américain de voyage
- 9 . Le mythe do l'image
- 10 . La "Statue de la Liberté" ou le statut du mythe de la liberté Annexe

1 . Point de départ.

"Les mythes franco-américains" est le titre d'un colloque international organisé par l'Institut d'Etudes Françaises de New York University, sous la présidence de Thomas BISHOP et de Nicholas WAHL, qui s'est tenu à Paris les 17, 18 et 19 mai 1978.

Organisé avec la collaboration de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Ecole Normale Supérieure de Paris, ce colleque a rassemblé universitaires, journalistes, écrivains et critiques pour débattre des stéréotypes que français et américains emploient dans les jugements qu'ils portent les uns envers les autres.

2. Document de référence.

A partir des cinq demies-journées de communications et de débats de ce colloque, Bernard MERICOT a rédigé un compte rendu de 75.000 signes qui a été édité dès le mois do juin 1978 par New York University in France.

→ Bernard MERIGOT

Les mythes franco-américains

format 15 x 21 cm, 45 pages

New York University in France, 56, rue de Passy, 75016 PARIS, 1978.

Rappolons pour mémoire les cinq domaines principalement abordés :

- mythes historiques

La gauche française et l'Amérique, d'hier à aujourd'hui La révolution française et la révolution américaine L'intellectuel en France et aux Etats Unis

mythes économiques

Mythes et réalités de l'américanisation et de la modernisation

- mythes politiques

Regards français et américains portés sur la politique étrangère des Etats Unis et de la France

- mythes des médias à partir de séquences des journaux télévisés américains (ABC, CBS, NBC) consacrés à la France, et de journaux télévisés français (lère et 2ème chaîne) consacrés aux Etats Unis

- mythes culturels (littérature, pointure, théâtre...)

3. But du présent avant-projet de travail.

- 31. Le présent avant-projet de travail a pour but d'examiner sur quoi pourrait porter un travail faisant suite, dans le même esprit, au colleque sur les mythes franco-américains qui s'est déroulé à Paris, les 17, 18 et 19 mai 1978.
- 32. Une telle recherche doit être évidemment interdisciplinaire. Dès maintenant deux chercheurs l'un spécialiste en économie, l'autre dans les médias travaillent avec Bernard MERIGOT. Des indications biographiques concernant les membros de cette équipe figurent en annexe. D'autres participants sont susceptibles d'apporter ultérieurement une collaboration active à ce projet.
- 33 . Selon l'accucil qui sera réservé à l'avant projet, les remarques que l'on voudra bien lui adresser, ainsi que les moyens qui pourront être mis éventuellement à sa disposition, un projet plus détaillé, comprenant un programme commenté, des exemples, des bibliographies... pourra être élaboré.
- 34. Des contects suivis avec les responsables de l'Institut d'Etudes Françaises de <u>New York University</u> ainsi qu'avec ses étudiants sont indispensables. Une prise en charge de certains frais de déplacement rendraît possible de brèves missions Paris-New York. Ces dernières pourraient permettre aux auteurs d'avoir accès à des ressources bibliographiques leur faisant actuellement défaut.
- 35 . Dans la suite de ce texte, les questions suivantes vont être abordées :

- définition de la notion de mythe

- examen concret de quelques mythes franco-américains
- méthode de travail
- trois exemples de corpus

4. La notion de mythe.

- 41. La notion de mythe utilisée ici est précisée dans <u>Les Mythes franco-américains</u> aux pages 33 et 34. Elle se rapproche de ce que Claude <u>LEVI STRAUSS</u> appelle les <u>mythèmes</u>, c'est-à-dire les unités constitutives du mythe qui, de la taille d'une phrase servent de base à l'analyse structurale.
- 42. Il faut préciser qu'une étude de "mythes" américains ou de "mythes" français, comparables aux mythes des sociétés primitives étudiés par l'anthropologie, relève d'un projet complexe et lointain qui ne peut se développer qu'à partir d'un corpus élaboré de façon rigoureuse afin de confronter un nombre suffisant de variantes.
- 43. Le présent projet concerne, tout du moins dans sa première phase, un niveau immédiatement concret qui n'est pas sans parenté avec le travail entrepris par Roland BARTHES dans ses <u>Bythologies</u> (1954-1956) lorqu'il se livrait à un "démontage sémiologique" du langage de la culture de masse et à sa "critique idéologique". (Préface de 1970).
- 44. Exemples : deux mythes français sur la Chine et sur l'Italio. La lecture en 1978, d'un numéro de l'année 1905 du magazine mensuel français Je Sais Tout, apporte deux exemples de "mythes".

Dans ce numéro, deux articles retienment l'attention. L'un est consacré à l'expansion démographique de la Chine, l'autre à la dégradation de Venise. Plus de soixante dix ans après avoir été écrits, on est amené à constater que les doux thèmes qu'ils illustrent:

- le péril jaune

- la mort de Venise (et sa variante internationale "Il faut sauver Venise") sont toujours d'actualité dans le sens où ils sont encore présents, comme références, soit dans des articles, soit dans des conversations.

Ces deux mythes, qui concernent deux cultures étrangères, ont une fonction de masque d'une réalité complexe. Ils sont les signes d'une fixation culturelle sur laquelle le temps ne semble pas avoir prise, les repères indispensables les catalyseurs nécessaires à tout investissement français de Venise et de la Chine. Sans mythe, point d'identification.

Les constructions mythiques constituent des détours inévitables. Des couvres comme la nouvelle de Thomas MANN, <u>La Mort à Venise</u> ou le film de Luchino VISCONTI continuent d'affirmer la persistance du mythe de la décadence d'une ville, dont la disparition sans cosse annoncée, s'éternise.

Quant au livre d'Alain PEYREFITTE, Quand la Chine s'éveillera... le monde tremblera, il constitue, par les points de suspension qu'il emploie, une actualisation élaborée du péril jaune. La prophétie que son titre exprime renvoit directement à la menace du péril jaune.

Ces deux exemples servent ici à montrer quelles unités discursives sont visées par ce travail qui concerne la France et les Etats Unis. Retenons l'effet mélé de dramatisation et de fatalisme qui accompagne tout mythe.

45. Pour terminer ici ces indications portant sur la notion de mythe, nous reprendrons deux définitions données par le <u>Dictionnaire alphabétique et analogique</u> de la langue française de Paul ROBERT (1970) :

- mythe image simplifiée, souvent illusoire, que des groupes humains élaborent ou acceptent au sujet d'un individu ou d'un fait.
 - * représentation de faits ou de personnages réels déformés ou amplifiés par l'imagination collective et la tradition.

5 . Quelques mythes franco-américains.

- 51. Nous donnons ici une liste de quelques mythes de natures et de portées inégales qui est établie en tenant compte des communications et des débats du colloque.
- 52. Ce tableau, évidemment partiel et partial ne visc pas à représenter de façon complète les évènements majeurs de l'histoire de la France et des Etats Unis. Son but est d'identifier et de mettre en place un choix d'évènements dont la compréhension par l'autre pays témoigne de méconnaissance, décalage, désaccord...
- 53. En présentant, sur une même ligno, un fait historique en regard de l'interprétation qui lui est donnée, notre intention n'est pas de privilégier le premier par rapport au second. Un déterminisme historique hâtif pourrait en effet identifier les séries de la cause et de l'effet comme étant celles de la vérité et de l'erreur. L'évènement n'est ni plus vrai ni moins vrai que son interprétation. Lui aussi appartient à la calégorie du mythe.
- 54. C'est par commodité de présentation qu'une disposition chronologique est adoptée. Le premier mythe dont il faut certainement se garder, est celui de la linéarité de l'histoire. Certains évènements, certaines situations ne sont connues ou comprises qu'avec retard. Et ce sont parfois des faits ultérieurs qui viennent leur donner un sens.
- 55. Un stade ultérieur du travail comportera un système complémentaire de classement.
- 56. On lira donc les quatre colonnes du tableau : faits et repères chronologiques (colonnes 1 et 2), ce que l'on en dit aux Etats Unis (colonne 3), ce que l'on dit en France (colonne 4).

Dates	Faits et repères chronologiques	Ce que l'on dît aux stats Unis	Ce que l'on dit en France
1778	Aide de la Franco aux "insurgents" américains		
1775–1783	Guerre d'Indépendance		Il y a davantage de sol-
			dats français que d'amé- ricaina qui se battent contre les anglais
1783	Paix de Versailles. Indé- pendance des Ftats Unis		La France a fait l'Ané- rique
1789	Révolution Française	Les fédéralistes (Hemil- ton) désapprouvent, les	
1789-1797	Georges Washington, pre- pier président	républicains (Jefferson) applaudissent. Conclusion de Washington en 1797 :	
1790–1791 1792–1795 1795–1799		ne nous mêlons pas des querelles européennes	·
1799-1804 1604-1814	Consulat Repire		
1815	Première Hestauration Cent-jours		
1824-1830	Lowis XVIII Charles X		
1830-1848	Louis-Philipps	L'instabilité politique française	
1831	Alexis de Tocqueville visite les Etats Unis		L'Amérique est l'avenir de la Révolution fran- çaise
1835-1840	De la Démocratie en Amérique		
1861-1865	Guerre de Sécession (<u>Civil War</u>)		_
1886	Inauguration de la Statue de la Liberté		La France a donné la liberté à l'Amérique
4.08.1914	Déclaration de guerre de l'Allemagne à la France		
1916	Verdun	La France est tombée au champ d'honneur (Gf. Toynbee en 1932)	
6.04.1917	Entrée en guerre des Etats Unis	, , ,	
11,11,1917	Armistice		
1919	Campagne pour la prohi- bition	L'usage innodéré de l'el- cool par les américains est causé par les mauvai-	
		ses habitudes que les G.l. ont prises en France.(La France mêro de tous les viocs)	
		vides)	

<u>.</u> .			1	
	1920	Thomas W. Wilson et la gauche française		Identités de vues ?
	1920-1930 1924	Les dettes de guerre Plan Dawes sur les répa- rations	La France ingrate	
	1929 1930	Plan Young . Ratification du plan Young		
	1936	Léon Blum et Franklin D. Roossvelt		Identités de vues ?
	3.09.1939	Déclaration de guerre de la France à l'Allemagna Débacle. Occupation de la		
į,	22,06,1940	France Armistice	L'Europe incapable de se défendre	<u> </u>
	1941	Entrée en guerre des Etats Unis		Ils ont pris leur temps
	1944	Débarquement allié		
	1945	Libération de la France	De Gaulle et les Communis- tes accréditent l'idée du rôle déterminant de la résistance	
		Les G.I.	Lesis feder	Chewing gum et chocolat Les Stats Unis auraient bien aimé continuer à
	1950	Yoyage d'étude de Jean- Paul Sartre aux Etats Unis		"occuper" la France "Au début des années 50. J.P. Sartre a démontré dans des articles bour- rés de chiffres oue l' économie américaine al-
		·		lait à la catastronien L'économie capitaliste va s'écrouler.
	1950	Etude consacrée à la France, Université de Princeton	La France n'est pas capa- ble de s'adapter au monde moderne	
		Guerre d'Algérie		Les Etats Unis soutien- nent le F.N.L.
	1961 1962	Crise de Berlin Crise de Cuba		De Gaulle soutient Kennedy
ì	1966	La France quitte 1'07AN	La France a quitté l' Alliance Atlantique	
-	1967	Jean-Jacques Sarvan- Schreiber, <u>Le 96fi Améri-</u> cain		L'Amérique est à l'affût des faiblesses de l'éco- nomie française, Deux
	1968	A la suite du gauchisme libertaire, découverte de la pop culture américaine (musique, peinture, habil- lement)		réactions : 1. intérêt rementique, 2. méfiance vis à vis d'un impéria- lisme culturel
		Hatorgate		Un complet des médies pour chasser Nixon
	1976	Le meilleur auf des State	De Gaulle 30 % Giscard 10 %	
		Le Président Carter ori- ginaire du Deep South		Le Deep Jouth n'a pas changé depuis Autant en coporte le vent
-	1977	Atterrissage de l'avien franco-britannique aux State Unis		Les auéricains voulaient ennêcher Concorde d'atter rir. Les Etats Unis refu- sent la concurence
		{···	Į	

.

H

57. Une phase naturelle de la réflexion sur les mythes est constituée par la parallèles que l'on est amené, de façon constante, à faire entre les deux pays. Cette étape du travail, qui est nécessaire, doit se trouver ultérieurement dépassée.

Nous proposerons quelques parallèles extraits des communications et des débats du colloque. Les références entre parenthèses comportent le nom de leur auteur et la page des <u>Mythes franco-américains</u> où il en est rendu compte.

	Los Etats Unis	La France
La révolution	La révolution américaine	La révolution française
(A. CLEMENT, p. 4) (M. AGULHON, p. 4) (S. HURTIG, p. 6)	eguerro d'indépendance - l'a laissé dans son île - n'a scrvi qu'une fois - accouchement	- a guillotiné son roi - est toujours à refaire - opération chirurgicale sur un adulte
(P. NORA, p. 6)	• guerre civile - n'est-elle pas la vraie révolution ?	·
Principe de cohésion nationale (A. CLEMENT, p. 31)	- le langage est donné par la Cour Suprème	- le langage est donné par l'Académie
Convergement (E. KOLODZISJ, p. 11)	– fédéral	- contralisé
Mombres du gouvernement (J. SALLEBERT, p. 18)	- des "techniciens"	– des parlomontaires
Les intellectuels exercentils une fonction politique (P. NORA, p. 5)		- oui
Rôle accordé à un attaché culturel (L. WYLIE, pp. 29-30)	- faible. Il n'y a que la politique qui compte, et elle est excreée indépendement de lui	Il transmet la"civilisa-
Il y a un abîme épistémolo- gique entro : (L. WYLIE, p. 29)	- "the knowledge"	- la connaissance
Sciences humaines et sciences sociales (P. NORA, p. 5) (L. WYLIE, p. 29)	Les sciences sociales américaines sont suspec- tées de soumission poli- que - Le but des sciences so- ciales est de surmonter les différences	1 '
Place de l'autre pays dans l'information télévisée (J. SALLEBERT, p. 22)	- 1 contre 20	- 20 contre l
Edgar POE (S. SONTAG, p. 27)	- un écrivain mineur	- un grand écrivain inven- té par Charles BAUDE- LAIRE.
i	ì	

6 . Méthode de travail.

- 61. Deux démarches complémentaires peuvent être menées conjointement. L'une, de type historique, consiste à rechercher dans les documents classiques d'archives la façon dont les mythes apparaissent, la date de leur constitution, les justifications qu'on leur donne, leurs contextes. Le développement des constructions mythiques, leurs variations et leurs reprises seront suivies aussi bien au travers des médias (presse écrite, parlée, télévisée) que de discours plus élaborés (romans, essais, travaux universitaires).
- 62. La seconde démarche est de type ethnologique dans le sens où elle correspond à un travail "sur le terrain" que peuvent mener des étudiants et des cherchours. Par exemplo, en interrogeant des témoins d'évènements historiques précis (Entrée en guerre des Etats Unis, Débarquement, Libération...) on tentera de reconstituer la discours concret que des français ont tenu sur les Etats Unis et sur les américains.
- 63. Cette démarche d'enquête peut porter également, d'une façon plus générale, sur tout le discours populaire que français et américains peuvent tenir les uns sur les autres. Hous pensons ici, par exemple, aux blagues que l'on raconte et qui mettent en scène un français, un américain, un anglais, un russe ... les paroles et les attitudes qui leur sont prêtées relèvent d'une typologie mythique de chaque nationalité. Par la reconstitution de tous ces récits collectifs qui échappent généralement à l'archive sur laquelle traveillent les universitaires, c'est tout un terrain d'enquête riche en enseignements pratiques qui peut s'ouvrir ici aux étudiants.
 - 64 . Une analyse critique des préjugés culturels devra être entreprise.

Le mythe au sons où il est défini ici est une notion qui précède toute réflexion critique. Il correspond à ce que l'on nomme couramment préjugé.

"bes américains ne veulent pas comprendre les français : ils choisissent toujours les faits qui confirment leurs préjugés" déclarait, au cours du colloque sur les mythes franco-américains, Laurence WYLIE, Professeur à 1° Université de Harvard.

1		2	
préjugés	=	faits	confirmation
préjugés	#	faits	réfutation

Il convient de réfléchir à partir de cette affirmation — empreinte d'un certain pessimisme — sur les idées qui permettent de la construire.

- 1. Les faits concernant l'autre civilisation (culture, coutumes, modes de vie ...) ne s'inscrivent pas sur une feuille blanche mais sur une surface déjà occupée par les représentations des préjugés.
- 2. Le résultat de la rencontre entre les faits et les oréjugés n'est pas purement aléatoire (de <u>alea</u> : jeu de dé). Ce sont les préjugés qui partent — et arrivent — gagnants.
- 3. La conclusion de ce schéma logique revient alors à renverser les deux termes qui aboutissent à la confirmation : les faits sont choisis pour confirmer les préjugés.

faits	=	préjugés	confirmation

65. Exemple: les questionnaires des sondages d'opinion.

Les questionnaires des instituts de sondage d'opinion sont loin de proposer un choix réel de réponses. Ainsi une enquête de l'Ifop a demandé à des français : "Quelles sont les choses venues des États Unis eui vous paraissent le plus typiquement américaines ?" à pertir de la liste suivante :

- le chewing gum
- lo T-shirt
- lc motel
- le snack bar

"Aucune invention technique, aucune découverte scientifique, aucune production culturelle n'est mentionnée," remarque Alfred GROSSER. Quel intérêt présente alors — sauf pour les marchands de chewing gum et de T-shirt — un tel sondage?

A partir d'une telle liste, le résultat du sondage est connu d'avance : il ne peut que confirmer les préjugés qui ont présidé à la rédaction de son questionnaire, c'est-à-dire un certain mythe de l'américanisation.

- → Alfred GROSSER, Les Occidentaux, Fayard, 1978
- → Alfred GROSSER, "L'anti-américanisme en France", L'Express, n° 1417, 4 septembre 1978, pp. 118-131.

66. Une étude des mythes franco-américains, telle qu'elle est envisagée ici, a besoin d'être menée à partir de corpus originaux tenant compte à la fois :

- des résultats des travaux universitaires existant sur le sujet
- du discours des médias
- du discours populaire, écrit et oral.

Par corous, nous entendons :

- 1 (Terme de droit) Requeil de pièces, de documents, concernant une même discipline
- 2 (Terme didactique de linguistique) Ensemble limité des éléments sur lesquels se base l'étude d'un phénomène linguistique.

Nous avons retenu quatre études portant sur des thèmes dont nous décrivons ci-dessons les quatre corpus :

- corpus 1 : "typiquement américain" "typically french"
- corpus 2 : le récit franco-américain de voyage
- corpus 3 : le mythe de l'image
- corpus 4 : la "Statue de la Liberté" ou le statut du mythe de la liberté

7 . "typiquoment américain" - "typically french".

Le français emploie la formule de "typiquement américain" et l'américain de "typically french" lorsqu'ils évoquent un détail de l'autre pays (vie quotidienne, nourriture, habillement, habitude, comportement ...) L'expression vient appuyer le jugement qui est porté en soulignant la singularité du trait relevé. Celui-ci se trouve désigné comme étant suffisant pour marquer la différence culturelle existant entre les deux pays.

On ne se trouve pas en présence d'une différence culturelle, mais de deux. L'une exprimée par le discours français, l'autre par le discours américain. Et chacune de ces différences culturelles, aussi encrée soit-elle, ne s'appuie en définitive que sur un réseau d'éléments typiques dont les fondations restent peu connues.

Il scrait intéressant do faire un relevé des différents éléments que des romans, des récits de voyage, des articles... avouent comme typiques, de les classer et de soumettre leur tableau à l'analyse (grossissement, simplification, déformation ...). Divers index informatisés, tant français qu'américains, ayant en mémoire différents corpus (littéraires, scientifiques ...) pouvent être utilisés pour ce travail.

Plan d'étude.

- l . Relevé
 - l'élément typique
 - le moment du récit
 - le contexte (personnage, auteur, époque)
- 2 . Classement des éléments typiques
 - fréquences
 - absences
- 3 . Tableau de l'Amérique et de la France "typiques"
- 4 . Comparaison entre l'image explicite et l'image implicite
- 5 . Conclusions

Cette étudo peut être poursuivie en s'appliquant à deux corpus complémentaires.

71. La place de la langue étrangère.

La langue française et la langue américaine font chacune une place à des citations et à des mots empruntés à l'autre langue.

- -- emploi direct en les fondant de façon indistincte à la langue nationale (cf. cas du français et de son équivalent)
- emploi de façon soulignée (écrite en italique) au cours d'un récit, d'un roman par exemple. Quelque chose d'intraduisible ou bien relevant de la "couleur locale" sert à authentifier l'étranger.

Des critères rigoureux devraient déterminer le caractère de pertinence des exemples à retenir.

72. L'image de l'autre pays dans les manuels scolaires (d'apprentissage de la langue).

8 . Le récit franco américain de voyage.

Il y a "récit de voyage", au sens où nous l'entendons ici, chaque fois qu' un français se trouve aux Etats Unis - ct réciproquement un américain en France - et qu'il fait le récit de sa visite du pays étranger.

La notion de <u>récit</u> que nous employons, comprend des genres aussi différents que : article, livre, film, reportage radiodiffusé, télévisé voire photographique.

La production du récit de voyage — discours <u>rapporté</u> dans son pays d'origine — est le résultat, chez le voyageur, d'une confrontation entre la réalité présente telle qu'il la comprend, et une fiction antérieure. Celle-ci résulte des stéréotypes véhiculés par la culture (cofficielle, universitaire, populaire ...) qui déjà codifie l'attente du voyage.

Le récit de voyage met à mal aussi bien la linéarité du temps que celle des idéologies : il est le lieu d'affrontement de la différence culturelle.

On croit que le voyageur, par son récit, pout confirmer ou infirmer telle ou telle idée. En fait, la liberté du récit de voyage est mince car le clus souvent il ne fait que répondre à des questions déjà posées antérieurement par la culture d'origine du voyageur.

Exemple: Simone de BEAUVOIR effectue son premier séjeur aux Etats Unis en 1947. Son journal de voyage, intitulé L'Amérique au jour le jour (Gallimard, 1954), permet de suivre la confrontation entre l'image qu'elle apporte de France sur les Etats Unis et celle qu'elle découvre sur place. Elle écrit : "Aimer l'Amérique, no mas l'aimer : ces mots n'ent pas de sens. Elle est un champ de bataille et en ne peut que se passionner pour le combat ou'elle livre en elle même et dont l'enjeu récuse toute mesure". Sais quel est cet enjeu ?

Une étude critique de tels récits devra permettre, en comparant le contexte de la "découverte" au discours tenu, d'examiner la parenté des décalages que présentent les récits français et américains.

9 . Le mytho de l'image.

Limiter l'étude des mythos franco-américains au langage parlé et écrit ne peut permettre d'en rendre compte de façon complète. Cela revient en effet à oublier que de très nombreux messages sont véhiculés par le langage de l'image. Une seule photographie publicitaire, par ses effets, peut être beaucomp plus révélatrice d'un phénomène que l'étude de nombreux articles ou d'entretiens.

C'est pourquoi une attention particulière doit être accordée aux images (comme les photographies publicitaires, les affiches de cinéma, les photos et les scènes extraites de films, les publicités ...). Ces images impressionnent la culture en constituant autent de préjugés. On s'en rend compte en constatant que la connaissance directe de l'autre pays ne consiste plus qu'en une confirmation de ces images.

"Il est à peu près impossible d'avoir un premier contact avec l'Amérique.
C'est probablement le seul pays qui est vraiment comme ca. tel ou'en le
connaît avant d'y aller. La première chose que tu constates en arrivant.
c'est que le cinéma américain est le plus vrai du monde. Le plus sauvais film
américain est toujours véridique, il rend toujours fidèlement compte des
Etats Unis. Cela rend la découverte de l'Amérique très difficile. Tu n'as
droit qu'à une longue suite de confirmations".

- -- Romain GARY, La muit sera calmo, Untretiens avec François Bondy. Gallimard, 1974, pp. 118-119.
- → Romain GARY, La nuit sera calme. Callimard, Collection Folio, nº 719, 1976, pp. 165-166.

Cette notion de "confirmation" est à mettre en pratique afin de voir commen un même regard stéréotypé se répète. On nourrait examiner comment les photographies d'amateur viennent confirmer divers "clichés" culturels.

10. La "Statue de la Liberté" ou le statut du mythe de la liberté.

La liberté est un terrain privilégié sur loquel les idéologies s'affrontent.

La statue, donnée par la France en 1886, a été adoptée non seulement par les américains mais aussi par la culture internationale. Elle représente l'Amérique, sa culture et son système économique. Une étude sur le phénomène d'identification symbolique scrait à mener.

Le monument offre l'exemple rare d'une représentation personnifiée du mythe de la liberté dont le succès est prouvé par les plus diverses reprises graphiques. Un travail portant sur un choix de documents (affiches, bandes dessinées, dessins humoristiques ...) permettrait d'analyser cette personnification mythique.

-> Bernard MERIGOT, La Statue de la Liberté, montage audio-visuel commenté de 50 diapositives, durée : 15 minutes.

Bernard MERIGOT

11 septembre 1978

Annexe.

Brèves indications biographiques sur les personnes travaillant actuellement sur ce projet.

- Gérard-François DUHONT, diplomé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et Docteur en Droit, est attaché de direction dans une banque à Paris. Marié, père de trois enfants, il est auteur de nombreux articles d'économic et de science politique publiés dans divers journaux et revues.

Il anime une association qui, analysant la situation démographique françai-

se, a entrepris des actions en faveur de la politique familiale.

Gérard-François DUMONT a publié, en collaboration avec Bernard MERICOT, un article rendant compte du colleque sur les Lythes franco-américains dans l'hebdomadaire L'Economie ("Entre Marianne et l'Oncle Sam : des mythes à combattre, nº 1337, 20 juin 1978, pp. 20-21)

- Dominique TESSIER est diplomé d'études anglaises. Il se consacre actuellement à l'enseignement dans l'ouest de la France. Il est marié et père d'une petite fille qui a pour prénom le nom d'un des cinquante états américains.

C'est un spécialiste des médias. Son expérience comprend aussi bien la presse écrite, où il a rempli des fonctions de journaliste et de correspondant dans un grand quotidien (reportages, actualité régionale, chronique des spéctacles ...) que la photographie (plusieurs expositions) et le cinéma de court métrage (divers films, notamment sur la culture populaire).

Dominique TESSIER a en outre organisé un Festival de cinéma consacré au court métrage sur l'onfance. Enfin il a été en 1977 l'un des animateurs de l'expérience pilote du "muséobus" de la Direction Départementale des Musées

de Vendée.

- Bernard MERIGOT. (On se reportera à la page II des Mythes franco-américains. New York University in France, 1978).
- N.B. D'autres participants sont susceptibles d'apporter ultérieurement une collaboration active à ce programme.